









Institut national de formation des personnels du ministère de l'Agriculture

Prophylaxies des animaux de rente : réglementation et outils FOAD

Éléments de contexte :

Objectifs:

Connaître les principales notions d'un point de vue juridique, technique et en matière de traitement des données nécessaires à la mise en œuvre et au suivi des prophylaxies des animaux de rente au sein des services déconcentrés de la DGAL (DDecPP / DRAAF).

Public concerné:

Techniciens confirmés, IAE, chefs de service,...

Contenu proposé :

- les critères de santé publique à l'origine de la réglementation en matière de surveillance et de lutte contre les zoonoses avec un exemple de déclinaison de ces mesures pour la brucellose.
- les outils de gestion mis à disposition pour prendre en charge la collecte, le suivi et le traitement des données épidémiologiques issues de cette surveillance.

Tuteur :

Dates:

Date limite d'inscription :

Durée:

Lieu:

Nbre de participants maximum :

Responsable pédagogique :

Responsable administratif: Information:

Frais d'inscription : Code RenoiRH formation :

Informations complémentaires

Toute l'année

6 heures

Sur le lieu de travail de l'agent

50

Adel BEN YOUSSEF

Site Intranet : http://intranet.infoma.agri/ Site Internet : www.infoma.agriculture.gouv.fr

formco.infoma@agriculture.gouv.fr

- Exonération des frais d'inscription pour les agents du MASA, du MTE, de leurs opérateurs et pour les agents des autres ministères

NINALPF001

Cette formation est recommandée en prérequis pour toute formation en lien avec les délégations de service public en santé animale et les prophylaxies des animaux de rente.